



Assemblée générale
Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

A/51/222
S/1996/589
23 juillet 1996
FRANÇAIS
ORIGINAL : ARABE ET RUSSE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Cinquante et unième session
Points 33 et 35 de l'ordre du jour
provisoire*
LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT
QUESTION DE PALESTINE

CONSEIL DE SÉCURITÉ
Cinquante et unième année

Lettre datée du 22 juillet 1996, adressée au Secrétaire
général par le Représentant permanent de la Fédération
de Russie et l'Observateur permanent de la Palestine
auprès de l'Organisation des Nations Unies

Nous avons l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte d'un communiqué commun russo-palestinien, adopté lors de la réunion régulière du Groupe de travail russo-palestinien sur la question du Moyen-Orient, tenue à Moscou le 19 juillet 1996 (voir annexe).

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre des points 33 et 35 de l'ordre du jour provisoire, et du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent de la
Fédération de Russie auprès de
l'Organisation des Nations Unies

L'Observateur permanent de
la Palestine auprès de
l'Organisation des Nations Unies

(Signé) S. V. LAVROV

(Signé) Nasser AL-KIDWA

* A/51/150.

ANNEXE

Communiqué commun russo-palestinien adopté à Moscou
le 19 juillet 1996

Le 19 juillet, le Groupe de travail russo-palestinien sur la question du Moyen-Orient a tenu sa réunion régulière à Moscou sous la présidence du représentant du Ministre des affaires étrangères de la Fédération de Russie, V. V. Possouvalyout, et du Secrétaire du Comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), Mahmoud Abbas (Abou Maïzen). Le représentant de l'Autorité palestinienne a été reçu par le Ministre des affaires étrangères de la Fédération de Russie E. M. Primakov.

Au cours d'un vaste échange de vues sur les problèmes du processus de paix au Moyen-Orient, on a souligné qu'il importait d'intensifier les efforts visant à relancer les entretiens arabo-israéliens dans tous les domaines. La position panarabe constructive adoptée au Sommet du Caire revêt la plus haute importance dans ce contexte.

Les deux parties sont convaincues que les progrès sur la voie d'un règlement d'ensemble équitable au Moyen-Orient peuvent et doivent s'appuyer sur la base convenue lors de la Conférence de Madrid, conformément aux résolutions 242 (1967) et 338 (1973) du Conseil de sécurité, à savoir le principe de l'échange de territoires contre la paix. C'est la pleine application des accords palestino-israéliens déjà signés qui garantira la poursuite des progrès. On a relevé la signification primordiale que revêtait au stade actuel la poursuite d'entretiens constructifs sur le statut futur des territoires palestiniens.

La partie russe a exprimé son plein appui à la politique adoptée par les dirigeants de l'OLP et de l'Autorité nationale palestinienne, à savoir la poursuite du dialogue et de la coopération avec le Gouvernement israélien dans les domaines présentant un intérêt mutuel, notamment dans le cadre de la pleine application de l'accord provisoire du 28 septembre 1995. Moscou considère que l'accession à l'autonomie constitue pour les Palestiniens une étape historique importante sur la voie de l'exercice de leur droit légitime à l'autodétermination, en attendant la création de leur propre État.

La partie palestinienne a hautement apprécié le rôle joué par la Fédération de Russie en coparrainant le processus de paix au Moyen-Orient, sa position et sa contribution pratique au règlement arabo-israélien et à la cause de la stabilité et de la sécurité au Moyen-Orient. Les dirigeants de l'OLP ont réaffirmé qu'ils souhaitent continuer à développer la coordination politique et la coopération sur tous les plans avec la Russie, dont ils ont salué l'importante contribution à l'accession des Palestiniens à l'autonomie et au règlement du problème palestinien dans son ensemble.

Des mesures concrètes à prendre dans le cadre du processus de paix et du développement des relations amicales entre la Russie et la Palestine ont été convenues.
